REPUBLIQUE DU NIGER

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – NIGER

ADDENDUM N°1

Date de publication de l'Addendum	**18 juillet 2023**
Numéro de l'activité suivant le Plan de Passation des Marchés	**RFA N°PRAPS/5/IC/514/23**
Objet	**Demande de Candidatures– Contrat – Cadre : Sélection de consultants chauffeurs au profit du PRAPS (Tahoua, Tillabéry, Maradi et Dosso)**
Acheteur	**MCA-Niger**

AU LIEU DE	LIRE

Section 5. Critères d'Evaluation

5.1.. Critère d'évaluation des Chauffeurs (Tahoua, Tillabéry, Maradi et Dosso)

Les critères, sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont les suivant :	POINTS
1. **Qualifications et compétence du consultant pour la mission :** Le/la Consultant/te doit avoir au minimum le niveau 3eme du collègue d'enseignement général. Il devra le prouver en fournissant la copie du diplôme obtenu cités ci-dessus. • < au minimum niveau 3eme : 0 points • Niveau 3eme : 20 points • Copie de diplôme BEPC et/ ou plus : 30 points	30
Total des points pour le critère 1	**30**

5.2. Critère d'évaluation des Chauffeurs (Tahoua, Tillabéry, Maradi et Dosso)

Les critères, sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont les suivant :	POINTS
1. **Qualifications et compétence du consultant pour la mission :** **Le/la Consultant/te doit avoir au minimum CM2 (CEFPD).** • **< au minimum niveau CM2 (CEFPD) : 0 points** • **Niveau CM2 : 20 points** • **Copie de diplôme CEFPD et/ ou plus : 30 points**	30
Total des points pour le critère 1	**30**

Toutes les autres clauses de la Demande de Candidatures initiale qui ne sont pas modifiées par le présent addendum N°1 restent sans changement.